

CHARGÉ(E)

DE RELATIONS

PUBLIQUES

DIPLOMATE VEILLANT À L'EFFET DE LA COMMUNICATION SUR L'OPINION PUBLIQUE

Ambassadeur d'une marque, il ou elle veille à l'image et à la réputation d'une entreprise et peut aussi en être le ou la porte-parole.



Qui est-ce ?

Dans une entreprise privée ou publique, c'est la personne qui **veille à l'image et à la réputation de l'entreprise**.

Il **gère donc la communication** auprès des journalistes, des partenaires de l'entreprises, des institutions entre autres.

Sa mission, c'est d'**aider** à ce que tout le monde ait une **bonne opinion** et une **bonne image** de cette entreprise !



Quel est son rôle ?

En fonction d'une situation, bonne ou mauvaise pour l'entreprise, il **s'adresse aux médias pour améliorer la façon dont est perçue l'entreprise par le public**. Il se soucie de l'opinion publique à ce sujet (ce que tout le monde semble penser ; l'avis le plus partagé par les consommateurs, les utilisateurs).

Il ne faut pas confondre avec celui d'un attaché de presse.

Ce n'est pas non plus un community-manager ni un "influenceur" !



Avec qui et comment travaille-t-il ?

Quelle que soit l'entreprise ou l'agence qui l'emploie, le responsable des relations publiques (*appelé parfois RP*) **s'entend avec le responsable de la communication sur la stratégie** qui sera réalisée par l'entreprise ou confiée à l'agence dont tous les métiers sont utiles.

Les compétences et le **réseau d'un attaché de presse** lui sont également indispensables pour véhiculer via les médias les bons "éléments de langage" au bon moment.